

A l'attention des membres TITULAIRES représentants :
- les Collectivités Territoriales et Etablissements Publics
- le personnel

A l'attention des membres SUPPLEANTS représentants :
- les Collectivités Territoriales et Etablissements Publics
- le personnel

**A l'attention des responsables départementaux
des organisations syndicales siégeant au C.T.**

Dossier suivi par A.GIROD
(Tél : 04-68-34-86-88)

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous informer que la réunion du **COMITE TECHNIQUE** se tiendra le :
Mercredi 29 mars 2017 à 15h30 au CENTRE DE GESTION

ORDRE DU JOUR du Comité Technique

I – Désignation des secrétaires de séance et adoption du procès-verbal de la séance du 17 février 2017.

II – Modifications de la durée du temps de travail et suppressions de postes vacants.

- A – Augmentation de temps de travail.
- B – Suppression de postes vacants.

III – Organisation des administrations.

- A – Mise à disposition.
- B – Suppression d'emploi.
- C – Règlement intérieur – Avenants.
- D – Organisation des services – Horaires.
- E – Régime indemnitaire – RIFSEEP.
- F – Entretien professionnel – fiches de poste – organigramme.
- G – Transfert de compétence.
- H – A.R.T.T.

IV – Ratios/promus-promouvables.

V – Mise en place d'une rubrique dédiée au Comité Technique sur le site du CDG 66.

VI – Suivi des décisions.

Je vous prie d'agréer, l'expression de mes meilleures salutations.



Pour le Président Robert GARRABE

Par délégué

Le Directeur

Franck FRANCERIES